



# Commune de Saint-Alban de Montbel

## Compte rendu du Conseil Municipal du : 4 juin 2018

Mme le Maire Annick CHEVALIER : Présidente de séance

Secrétaire de séance : Bernard-Paul EMINET

### Membres présents

CHEVALIER Annick

POUPENEY Annick

EMINET Bernard Paul

RENAUDIN Géraud

GRIMONET Henri

SENFT Catherine

MERCY Paul

SZLAPKA Jean

NOEL- LARDIN Patrick

### Membres absents et excusés

BARDON Benjamin – pouvoir à Annick CHEVALIER

DURET Sylvain – pouvoir à Géraud RENAUDIN

LEGER Luc – pouvoir à Henri GRIMONET

SCHNEIDER Audrey – pouvoir à Annick POUPENEY

## Ordre du jour

- Délibération pour l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication – opération « Cœur de village » sous la maîtrise d'œuvre du SDES
- Délibération pour dissimulation de réseau ORANGE - opération « Cœur de village »
- Délibération pour décision modificative
- Questions diverses

**Début de la séance à 20 h 12**

### Approbation du CR du 2 mai 2018

**Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0**

Madame le maire demande une modification de l'ordre du jour soit :

1 - Annulation de la première délibération concernant l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication – opération « Cœur de village » sous la maîtrise d'œuvre du SDES.

Compte tenu des dispositions financières et d'écarts de prix constatés, une contre expertise va être demandée

Madame le Maire estime que des réflexions complémentaires sont nécessaires et propose de repousser la délibération à un prochain conseil municipal.

**Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour cette annulation.**

2 - Rajout d'une délibération concernant la signature d'un protocole d'accord entre la Mairie et l'OPAC de Savoie concernant la construction de 9 nouveaux logements sociaux.

**Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour ce rajout.**

### **1 – Délibération pour dissimulation de réseau ORANGE - opération « Cœur de village »**

Dans le cadre du projet « Cœur de village », Madame le maire présente la convention du projet de dissimulation de réseau ORANGE et du devis associé d'un montant de 330,92 € par la collectivité.

**Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0**

### **2 - Délibération pour décision modificative**

Le montant estimé pour les dépenses imprévues en fonctionnement ne doit pas dépasser 7,5% du budget.

La trésorière demande une rectification de la somme de 31 319,40 € en dépenses imprévues. Nous la positionnons en frais de personnel et il restera la somme de 32 886,60 € en dépenses imprévues de fonctionnement.

**Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0**

### **3 – Délibération concernant la signature d'un protocole d'accord entre la Mairie et l'OPAC de Savoie**

Dans le cadre de la construction de 9 nouveaux logements sociaux à Saint-Alban de Montbel, un protocole d'accord doit être ratifié entre la commune et l'OPAC de Savoie.

Ce dernier définit les modalités techniques, juridiques et financières entre l'OPAC et la Mairie et rappelle la somme de 30 000 € versée par la commune pour les réseaux secs.

Madame le Maire présente la convention qui définit les servitudes et entretien et la soumet au vote du Conseil Municipal.

**Pour : 11 | Contre : 2 (Annick POUPENEY, Audrey SCHNEIDER) | Abstention : 0**

### **Questions diverses**

#### **AEL**

Madame le Maire rappelle l'assemblée générale de l'association AEL (Agir Ensemble Localement) le 15 juin 2018 à 18h30 à Marcieux.

#### **Cantine scolaire**

Annick POUPENEY évoque la reconduction du marché de la cantine scolaire pour l'année 2019. Le prix par repas fourni par l'entreprise Vacavant est actuellement de 3,38 € TTC. À défaut de reconduction, le marché s'arrête le 3 août 2018.

#### **CCLA**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de André BOIS, premier vice-président de la CCLA. Mr BOIS était en charge du lac, Environnement et de la Réserve Naturelle.

## **Prochains événements à Saint-Alban de Montbel**

---

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- La fête des parents le vendredi 8 juin 2018 à 19h00 - salle François Cachoud
- La fête de la musique le vendredi 22 juin 2018 à 20h30 devant la salle François Cachoud. Cette manifestation est organisée par l'ADICAE de Pont de Beauvoisin

## **Communes de Ayn et Dullin**

---

Madame le Maire fait part d'un courrier provenant conjointement des communes d'Ayn et de Dullin et reçu en Mairie

Ces deux communes partagent en commun de nombreuses actions et projets aussi bien scolaires que communaux.

Le courrier indique la création d'un groupe de travail dans le cadre d'un projet de fusion des deux communes.

Henri GRIMONET signale qu'en fonction des prochaines élections municipales de 2020, l'année 2019 est placée en « réserve électorale ». Si le projet de fusion des deux communes abouti, ce dernier doit avoir lieu avant le 31 décembre 2018 après consultation de la population des deux communes.

## **Fleurissement de la commune**

---

Madame le Maire signale que le fleurissement de la commune a été réalisé. Benjamin BARDON a fourni à l'employé communal une liste de variétés de plantes et de fleurs ainsi que son positionnement. Grand merci à Benjamin Bardon.

## **Point sur le projet « Cœur de village »**

---

Concernant le projet « Cœur de village » Madame le Maire indique que la subvention avoisinant les 140 000 € provenant du Département a été acceptée.

Elle indique un rendez-vous prochain avec le sous-préfet pour la négociation de la subvention DETR.

## **PLU**

---

Madame le Maire rappelle la réunion du 7 juin 2018 à 18h concernant le PLU et insiste sur la participation active du Conseil à cette révision.

## **Collège de l'Épine**

---

Madame le Maire signale la réception d'un courrier de la part de l'Association du Collège de l'Épine demandant une participation financière. 3 enfants de Saint-Alban de Montbel sont concernés par cette association.

Le Conseil Municipal décide de reporter en fin d'année toutes les décisions concernant les subventions accordées aux associations.

## **Festival des cabanes**

---

Madame le Maire évoque le Festival des cabanes qui est organisé à l'initiative de la communauté de communes de Faverges (74). Il a été proposé d'étendre le périmètre de ce festival à la CCLA. Il s'agit d'un concours architectural de construction de cabanes en bois.

6 cabanes vont être construites sur le territoire des communes : Attignat-Oncin, Ayn, Gerbaix, Nances, Novalaise et Saint-Alban de Montbel

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la maquette de la cabane qui sera installée à Saint-Alban de Montbel courant juin.

## **RGPD**

---

À propos du site web de la commune ([www.stalbandemontbel.fr](http://www.stalbandemontbel.fr)), Bernard-Paul EMINET fait le point concernant le RGPD (Règlement Général pour la protection des données) dont les dispositions sont directement applicables dans l'ensemble des 28 états de l'UE à compter du 25 mai 2018.

Le site web est désormais en conformité avec le RGPD. Les documents correspondants sont désormais archivés en Mairie et une communication a été transmise par mail dans la lettre d'information de juin 2018.

## **Prochain conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 5 juillet 2018 à 20h

**Fin du conseil municipal à : 21h30**

**Mme CHEVALIER Annick**

Présidente de séance

**Bernard-Paul EMINET**

Secrétaire de séance